



Centre Clinical

## COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES USAGERS ET DE LA QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE

Conformément au décret du 2 mars 2005, une Commission des Relations des Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge est en place au sein du Centre Clinical.

Cette commission a une double mission :

- Veiller au respect des droits des usagers et faciliter leurs démarches afin qu'ils puissent exprimer leurs griefs ;
- Contribuer, par ses avis et ses propositions, à la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

<b>Président</b>	<b>Mr CHOUPIN – Directeur Général</b>
<b>Médiateur médecin</b>	<b>Dr DEVAUD – Médecin du Département d'Information Médicale</b>
<b>Médiateur médecin suppléant</b>	<b>Dr LELEU – Chirurgien Urologue</b>
<b>Médiateur non médecin</b>	<b>Mme DE VINCELLES – Attachée de Direction</b>
<b>Médiateur non médecin suppléant</b>	<b>Mme DUGUE – Responsable des services d'hospitalisation</b>
<b>Président de la CME*</b>	<b>Dr PITROU – Chirurgien Urologue</b>
<b>Responsable qualité</b>	<b>Mme KOWALCZYK</b>
<b>Représentants des usagers</b>	<b>Mr DAUGA (UNAFAM 16)</b> <b>Mme GATEAU (AIRPC – Insuffisants rénaux)</b> <b>Mme DOUTAU (La ligue contre le cancer)</b>

*\*CME : Commission Médicale d'Etablissement*

Toute plainte ou réclamation doit être adressée par écrit au Directeur Général qui saisira au besoin les membres de la commission. Une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.

Vous pouvez également faire part de vos remarques directement auprès des responsables des services et/ou par le biais des questionnaires de satisfaction.